ROUBAIX

La Xe Fête annuelle de Tir

Classement du dimanche 26 juin

(Suite)

Royauté et Maîtrises

Catégorie II (200 mètres). — Maître Tireurs. — Jonboux, Amiens, 56-608 ; Jaunet, Aupers, 48-439 ; Lecocq, Paris, 60-520 ; Parmentier, Paris, r. 60-544 ; Joly, La Rochelle, 54-506 ; Haller, Gand, 57-492 ; Colas, Paris, r. 60-546 ; Barbieux, Anor, 56-564 ; Collet Louis, Albert, 58-478.

Premiers tireurs. — Delbos, Chêny-sur-Seine, 50-460 ; Neven Léon, Lumbres, 47-448 ; Maison-Marcheur, Allaines, 45-459 ; Colombes, Lons-le-Saunier, 42-461 ; Sénéchal, Caudry, 47-460.

Catégorie IV (Revolver 20 mètres). — Maîtres-Tireurs. — Grassin, Bordeaux, r. 49-469 ; Letenier, Condé, r. 56-486 ; Tic, Lyon, r. 55-467 ; de Castelbazac, Paris, r. 55-477.

Catégorie V. — (Revolver 50 mètres). — Maîtres-Tireurs. — De Castelbazac, Paris, r. 53-467 ; Dumont, Lille, r. 51-439.

Premiers tireurs. — E Boitout, Bois-Guillaume, r. 46-445.

Catégorie III (300 mètres). — P. Serrée, Lyon, 58-621 ; Lecocq, Paris, 59-530 ; Nivet, Châteauroux, r. 55-511 ; Colas, Paris, 60-586 ; Moreau, Angers, 53-494 ; Colange, Châlons, 59-523 ; R. Drain, Saint-Quentin, 54-500 ; Paroche, Reims, r. 57-523 ; Angelini, Nantes, r. 60-538 ; Alavoine, Tergnier, 55-482 ; Courquin, Lille, r. 60-555 ; Duguet, Bruxelles, 55-478 ; Collet, Albert, 53-482 ; Boucher, Bapaume, 56-507 ; Haller, Gand, 60-512 ; Frocher, Rouen, 59-548 ; Jovenet, Douai, 52-458.

Premiers tireurs. — Luigi Delai, Milan, 48-437 ; Bouillon, Hautmont, 49-470 ; Lefèbvre, Elnes, 48-452 ; Flament, Bully-Grenay, 48-455.

Catégorie VIII (Vitesse 200 mètres). — Nivet, Châteauroux, 59-103 ; Roeck, Genève, 52-25 ; De Baudringhien, Tourcoing, 53-86, r. 44-73.

Catégorie VI (Réduit 20 mètres). — Maîtres tireurs. — Binard, Bordeaux, 52-546 ; Downes, Paris, 53-525.

Catégorie VII (Flobert 18 mètres). — Maîtres tireurs. — Docteur Husson, Saint-Quentin, 54-555. — Binard, Bordeaux, 55-547 ; Downes, Paris, 53-525.

Premiers tireurs. — La Iuppa, Paris, 49-418 ; Begand, Paris, 51-517.

Concours de Société (Fusils 200 mètres)

Catégorie XIII. — Sectinn A. — Tir de Grenoble, 48 balles 391 points ; Vive, à Vire, 48 p. 392 p. ; Anciens Militaires, Bordeaux, 48 b. 390 p. ; Tir, Albert, 47 b. 381 p. ; S. A. G., Versailles, 48 b. 409 p. ; Tir, Saint-Amand, 48 b. 398 p. ; Préparation militaire, Vesoul, 48 b. 422 p. ; Carabiniers de Caurouge, 48 b. 408 p. ; Carabiniers de Lambersart, 48 b. 308 p.; Tours, 48 b. 387 p.

La Mexicanaise, Meudon, 48 b., 344 p.; l'Avenir de Paris, 48 b., 390 p.; Gymnase de le Seine, 48 b., 378 p.; Garde civique, Gand, 48 b., [illegible] p. Tir gymnastique, Cosne, 48 b., 392 p.; 2e Bataillon Volontaires, Bruxelles, 48 b., 350 p.; 2e territorial, Paris, 48 b., 372 p.; Tir, Rouen, 48 b. 426 p.; La Vaillante, Luçon, 48 b., 412 p.; Habitués de Tergnier, 48 b., 372 p.; 77e territorial, Cherbourg, 48 b., 401 p.; La Gironde, Bordeaux, 48 b., 411 p.

Roubaix-Fortuna (fusil 200 mètres)

Catégorie I. — Tireurs ayant fait un 5 consécutif 40 fr. — Collot (2), Wertinger Jacques (2), Serree (2), Plankaert, Fléty, Lobry, Le Poulmier, Bergeron, Gonnet (2), Sangnac (2), Wichard, Berthier, Charbonnier, Guyot, Fléty, Malingre, Berthier, Demercy, Vuillemin, Teynier, Parmentier.

Classement des Sociétés

Catégorie VIII. Section C. (Revolver 20 m.). — 1. Reims, 48 b., 384 p.; 2. Duguesclin, Rennes, 48 b., 382 p.; 3. Tir, Nancy, 48 b., 372 p.; 4. Territoriale, de Rennes, 48 b., 370 p.; Société de gymnastique La Gironde, Bordeaux, 48 p., 369 p.; 6. Tir S. A. G., Rouen, 48 b., 368 p.; 7. Mixte Maisons-Lafitte, Paris, 48 b., 367 p.; 8. La Berrichonne, 48 b., 361 p.; 9. Etoile des Ternes, Paris, 48 b., 357 p.; 10. Mixte d'Epernay, 48 b., 356 p.; 11. Mixte de Nice, 48 b., [illegible] p.; 12. Territoriale, Lyon, 48 b., 354 p.; 13. Tir 19e arrond., Paris, 48 b., 352 p.; 14. Mixte Valenciennes, 48 b., 352 p.; 15. Carabiniers, Paris, 48 b., 352 p.

16. Vermandois, Saint-Quentin, 4 7b., 347 p.; 17. Préparation Militaire, Vesoul, 48 b., 342 p.; 18. Tir de Versailles, 47 b., 341 p.; 19. La Cornouaille, Quimper, 47 b., 341 p.; 20. L'Avenir, Paris, 48 b., 335 p.; 21. Tir de Saint-Michel, 47 b., 334 p.; 22. L'Hermine, Saint-Malo, 47 b., 331 p.; 23. La Nazairienne, 48 b., 328 p.; 24. Dardenal, 48 b., 326 p.; 25. Mixte du Mans, 48 b., 323 p.; 26. Mixte de Rouen-Sud, 47 b., 318 p.; 27. Bayonne-Biarritz, 48 b., 312 p.; 28. Toul, 47 b., 312 p.; 29. Tir de Bernay, 47 b., 309 p.; 30. L'Arquebuse Soissonnaise, 47 b., 308 p.; 31. Les Boèrs, Gironde, 45 b., 308 p.; 32. Anciens Militaires, Bordeaux, 48 b., 305 p.; 33. Tir Châlons-sur-Marne, 43 b., 303 p.; 34. Tir de Longwy (Meurthe-et-Moselle), 47 b., 300 p.; 35. 48e Territorial, à Reims, 48 b., 299 p.; 36. Préparation Militaire, Avesnes, 48 b., 297 p.; 37. Neufchâteau, 46 b., 293 p.; 38. Carabiniers de l'Isle-Adam, 46 b., 288 p.; 39. Tir de Besançon, 44 b., 283 p.; 40. 45e Territorial, Rencourt (Ardennes), 48 b., 278 p.; 41. Tours, 43 b., 277 p.; 42. La Briviste, à Brives, 45 b., 262 p.; 43. Mixte du Vésinet, 38 b., 239 p.; 44. 47 Territorial, Aube, 46 b., 232 p.; 45. La Meurtelaine, 36 b., 229 p.; 46. La Gauloise, Paris, 36 b., 210 p.; 47. Aide Mutuelle, Bolbec, 31 b., 186 p.; 48. Gymnase de la Seine, Paris, 30 b., 179 p.

(A suivre).

Un obit pour Mlle Berteaux. — L'obit du mois pour la regrettée Mlle Célinie Berteaux, sœur de Mgr Berteaux, le vénéré doyen de Saint-Martin, sera célébré jeudi prochain, 30 juin, en l'église de la paroisse, à dix heures.

L'obit ayant été annoncé en chaire dimanche dernier, il ne sera envoyé aucune lettre d'invitation.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement de la semaine du 20 au 25 juin : Soies, 748 kilos; laines peignées, 526.572 k.; laines filées, 181.586 k.; blousses et laines diverses, 32.826 k.; cotons jute, lin, etc., 98.865 kilos. Total : 840.997 kilos.

Conditionnement, 2.211 opérations et demie; étuvage, 976 opérat.; décreusage, 2 opérat., dégraissage, 70 opérat. et demie. Marchés à terme de Roubaix-Tourcoing, 83.107 kilos; d'Anvers, 30.241 kilos.

Grève terminée. — La grève de l'établissement Cavrois-Mahieu, rue Carpeaux, est terminée. Les ouvrières ont obtenu une augmentation de 45 centimes par jour, mais le nombre des bâcleuses restera le même. La grève durait depuis le 10 juin.

Les paris aux courses. — Fructueuse découverte de petites dans un estaminet. — Exécutant un mandat de justice, les agents de sûreté Galliet, Fièvet et Herkenrath se présentaient mardi, vers deux heures et demie, à l'estaminet Delbart, rue du Vieil-Abreuvoir, et surprenait une dame Masson, 43 ans, rue des Vosges, 62, qui, à leur vue, cela précipitamment se cacher dans le comptoir.

Les agents savaient que cette dame Masson recueillait habituellement les paris clandestins aux courses. Aussi entrent-ils aussitôt l'idée de regarder sous la banquette qu'elle venait de quitter ; ils y trouvèrent une poignée de tickets de paris chiffonnés ou déchirés.

La dame Masson fut emmenée devant M. Dequesne, commissaire, chef de la Sûreté. Dans son sac à main on trouva environ soixante autres tickets encore et une somme de 556 fr. 85.

Le tout a été saisi pour être envoyé au parquet et la dame Masson a été remise en liberté, après rédaction d'un procès-verbal.

Ajoutons que le mobilier du cabaret où elle opérait a été également saisi.

La mission de la jeunesse contemporaine. — Le vade-mecum des conférenciers, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Le voleur n'attend pas le nombre des années. — Un chiffonnier, Jules Pollé, rue des Filatures, 18, se présentait, lundi soir, au poste de police de sûreté et remettait à l'agent Devogle un mandat-poste qu'il avait trouvé entre les mains de son fils Joseph, âgé de 12 ans.

L'agent fit des recherches et apprit que ce mandat avait été volé ainsi que plusieurs montres et toute la correspondance, à M. Edgard Hubaux, ingénieur, rue Nain, 41.

L'auteur du vol était un jeune garçon de 12 ans, Edmond Girodon, rue Megenta, 2. Celui-ci avait brisé une garniture en papier remplaçant provisoirement le glace intérieure de la boîte aux lettres de M. Hubaux, avait déchiré les lettres qui s'y trouvaient et emporté celles contenant des mandats-poste. Il avait ensuite donné l'un de ces mandats à son camarade Pollé.

Girodon et Pollé ont été l'objet d'un procès-verbal pour vol et complicité.

Tentative de vol. — M. Helynck-Goffin, demeurant au boulevard de Belfort, 22, a déclaré, hier, à M. Pagès, commissaire de police du 9e arrondissement, qu'une tentative de vol avait été commise chez lui la nuit précédente. On avait brisé un carreau, mais on n'avait rien pris.

Un ouvrier qui frappe son chef. — Une scène de violences s'est déroulée, mardi matin, dans une salle de triage de l'établissement Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Un ouvrier trieur, Edmond Dely, rue des Fleurs, à Wattrelos, a porté des coups à son chef, M. Renard, qui lui faisait une observation.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Dely.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le Baptême Thomas Sin Supérieur à tous, 5, rue du Friez, LILLE

du 28 juin

Naissances. — Robert Dhaenens, rue de Toulouse, 34. — Gaston Sobrie, avenue Julien-Lagache. — Germaine Glorieux, boulevard d'Armentières, 30. — Estelle Vandecasteele, rue de la Macquellerie, cité St-Louis, 2. — Marguerite Provost, avenue Julien-Lagache. Germaine Vanslambrouck, id. — Eugène Wittebolle, rue Dampierre, 23. — Marie Carlier, rue de Lannoy, 463 bis.

Mariages. — Léonard Seynaeve, employé de banque, rue du Moulin, 66 et Mathilde Debianghe, moulineuse, id. — Victor Vandenbroucke, domestique, rue de l'Alouette, fort Lapers, 7, et Marie Symoens, ourdisseuse, r. du Grand Chemin, cour Mullies, 3.

Décès. — Florentin Sadones, 48 ans, avenue Julien-Lagache. — Bertha Verdonck, 9 ans, rue du Progrès, 21.

LE SUCRE BÉGHIN

se recommande à la blanchisseuse, à la ménagère

WATTRELOS

Déclaration des nourrissons. — Le maire de Wattrelos rappelle à la population que tous les enfants âgés de moins de deux ans qui ne sont pas exclusivement élevés par leur mère sont placés sous la surveillance des médecine inspecteurs du service de protection du premier âge.

Toutes les soigneuses, grand'mères ou non, parentes ou étrangères — ne garderaient-elles les enfants qu'une partie de la journée — sont tenues de faire une déclaration au secrétariat de la mairie dans le plus bref délai.

Une nourrice habitant Mouvaux vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel de Lille à 16 francs d'amende pour avoir omis de faire sa déclaration à la mairie dans le délai de trois jours.

Il y a donc intérêt à ce que les parents et les nourrices fassent d'urgence leur déclaration obligatoire.

ANIOS DÉSODORISANT SANS ODEUR 15, Rue du Louvre, PARIS

CROIX

Accident de travail. — Chez Duvinage, César Debusschе, 36 ans, rue Courbet, 49, a été blessé au pied droit en soulevant un bac de teinture, 8 jours de repos. Docteur Tarroyer.

CROIX. — Naissances. — Angèle Verbecke, Grande-Rue, cour des 2 Moulins. — Madeleine Tiberghien, rue de Belfort. — Berthe Dubar, rue du Tonkin, 34.

FLERS-BREUCQ

Cercle d'Etudes. — La réunion du Cercle d'Etudes pour les membres de la Jeunesse Catholique du Sart, aura lieu, ce soir, mercredi, 8 heures très précises, au presbytère. Sujet d'études : « Pie VII et Napoléon Ier ».

Conseil d'Hygiène

La cholérine et la dysentérie sont fréquentes, pour triompher de ces indispositions, prenez d'heure en heure une cuillerée à café d'alcool de menthe de **Riegiès** dans un verre d'eau sucrée bien chaude. Exiger du **Riegiès**. *(Hors Concours, Paris 1900, Grand Prix, Londres 1908).*

HEM

Accidents du travail. — Chez MM. Mulaton frères, teinturiers-apprêteurs, à la Citadelle, un apprêteur, M. Henri Cren, 25 ans, demeurant à la Place, a été blessé par la chute d'une pièce de bois. Il en résulte une coupure de la lèvre supérieure. Quelques jours de repos. Docteur Coubronne.

— Au même établissement, un tondeur, M. Ahmed Hamadou, 18 ans, demeurant à Sailly, a eu la main gauche prise dans une tondeuse ; il en est résulté une coupure à l'annulaire et à l'index. 30 jours de repos. Docteur Coubronne.

— Chez MM. Brielmeux-Quint, un tisserand, M. Alphonse Degroote, demeurant à Touffiers, a été blessé à la main gauche par le ressort de son métier. 15 jours de repos. Docteur Tribout.

HEM. — du 28 juin. — Décès. — Ange Vandereuvera, 81 ans, 3 Baudets.

TOURCOING

LA FÊTE de M. le Supérieur du Collège

2e JOURNÉE : PÈLERINAGE AU SACRÉ-CŒUR. — LE BANQUET. — LA KERMESSE DE CHARITÉ.

La matinée de mardi fut consacrée à un pèlerinage au Sacré-Cœur. Les professeurs et les élèves assistèrent à une messe dite à 8 heures 1/2, spécialement à l'intention du collège. Pendant le Saint-Sacrifice, la chorale a interprété, sous la direction de M. Alphonse Heinrick, la messe de Sainte-Cécile de Gounod.

A midi et demi, le vaste réfectoire du collège, aménagé et décoré pour la circonstance, réunissait autour de M. le Supérieur, autre les professeurs et les grands élèves, nombre de membres du clergé et d'anciens élèves. Aux côtés de M. l'abbé Leleu, on remarquait à la table d'honneur :

MM. les doyens Leclercq, de Saint-Christophe, Debrabant, de Notre-Dame ; M. le chanoine Marchand, curé de la Croix-Rouge ; MM. les abbés Gruson, pro-doyen de Notre-Dame ; Leroux, curé de Linselles ; Poullet, aumônier de Notre-Dame des Anges à Néchin ; Malaquin, curé du Sacré-Cœur ; Rebaux, aumônier de l'Immaculée-Conception ; Gavelle, curé de Notre-Dame de Lourdes ; Leroux, curé de Sainte-Anne ; Tellier, curé de Bousbecque ; Flipo, curé d'Annappes ; Salembier, curé d'Ansin ; Bourgeois, curé de Loos ; les R. P. Loiseiet et Bessonville, jésuites ; Ugéni, prieur des Dominicains de Kain-les-Tournai, etc. MM. Emile Barrois, président et le docteur Fichaux, vice-président de l'Association des Anciens ; Bernard-Filipo, ancien président du Tribunal de Commerce ; Romain Flipo, président du Syndicat des Filateurs de laine ; H. Scalabre, membre de la Chambre de Commerce ; A. Trepteaux, juge au Tribunal de Commerce, etc.

Le repas fut familial par le cœur à cœur des conversations. Au dessert, la chorale de l'établissement interpréta une cantate de fête, puis la fanfare fit entendre l'un de ses meilleurs morceaux sous la direction de M. Alphonse Heinrich. Le piano était tenu par M. Albert Heinrich ; les solistes, MM. J. Filipo et Marcel Clarisse ont été très remarqués.

Après un compliment gentiment présenté par de jeunes élèves, **M. le Supérieur** a lu une dépêche de M. le chanoine Lecomte par laquelle le supérieur du Séminaire de Saint-Saulve disait son union avec les professeurs, les élèves et anciens élèves pour présenter ses souhaits de bonne fête à M. l'abbé Leleu. Puis, dans un langage plein de charme, M. le Supérieur remercia Dieu des résultats de l'année toute remplie de ses bénédictions.

Merci à vous tous, continua-t-il en s'adressant au clergé et aux Anciens, qui entourez le collège d'une atmosphère de sympathie et d'affection. Le Comité des Anciens nous apporte une collaboration, un dévouement bien précieux ; son président, M. Emile Barrois, lui donne l'exemple de la vaillance et de l'endurance ; il est toujours le premier sur la brèche pour la défense de nos droits, de la foi et de la Sainte Eglise. Au clergé de Tourcoing et plus spécialement à MM. les Doyens, notre profonde reconnaissance pour les encouragements qu'ils ne cessent de nous donner.

Nous nous rajeunissons, poursuit M. Leleu, c'est encore la meilleure manière de ne pas se voir vieillir. Les exercices de gymnastique que vous avez admirés hier, les travaux exécutés dans nos ateliers professionnels témoignent de la vigueur d'une sève nouvelle qui vient vivifier ce bon esprit tourquennois fait de simplicité, de bon sens, de générosité chrétienne puisée au cœur de N. S. Jésus-Christ...

En termes chaleureux, M. le Supérieur termina en remerciant avec effusion ses collaborateurs et en félicitant les élèves de leur piété et de leur ardeur au travail.

M. le chanoine Leclercq, au nom du clergé de la ville, offre ses vœux de bonne fête à M. le Supérieur, se plaît ensuite à constater la prospérité du collège et qit sa reconnaissance à M. l'abbé Leleu ainsi qu'à ses collaborateurs.

M. Emile Barrois s'associa aux vœux et souhaits formulés à l'adresse de M. le Supérieur. Il ajoute qu'en tout temps les Anciens reconnaissants envers le collège qui a fait d'eux des hommes, des Français et des chrétiens, sauront demeurer à leur poste et y faire leur devoir. Puis il termine en portant la santé de S. S. Pie X.

A l'issue du banquet, professeurs, élèves et anciens se rendent dans la cours de l'établissement. Il y a kermesse et de dévoués jeunes gens, qui ont monté des baraques ou des jeux forains, font de bonnes recettes pour les pauvres ; les parents des élèves prennent part à la « kermesse » ; les confettis voltigent et soulevés par un vent violent ils s'envolent en capricieux jours ; ballons multicolores.

Ce vent qui rendait si agréable la bataille de confettis a pourtant nuit à la fête : le ballon de M. Delobel, l'aéronaute bien connu, bien que gonflé et baptisé pour la circonstance « Capitaine-Wiart » n'a pu exécuter son ascension tant, par moments, la bourrasque était pleine de péril.

L'Ecole de tir et d'instruction militaire de Toursaing se prépare activement, sous la dévouée direction de son capitaine, M. Guéranger, à la grande revue-fête militaire qu'elle donnera le 14 juillet, sous la présidence de M. G. Duvillier, président du Manège, de M. Debœuf-Desurmont, président du Sporting-Club Tourquennois, et sous le patronage de ces sociétés.

Le superbe terrain du Sporting-Club reçoit un aménagement tout spécial en vue des évolutions de tactique et exercices militaires et athlétiques qui composeront un très intéressant programme.

Cette manifestation patriotique et populaire sera gratuitement accessible au public, qui ne manquera pas de venir encourager nos future soldats et d'applaudir à leurs efforts.

Grève terminée. — Les 15 bâcleurs de la filature de coton de MM. Paul et Henri Leurent, rue de l'Epine, en grève pour obtenir une augmentation, ont repris le travail aux anciennes conditions.

Trois doigts amputés. — M. Georges Ramon, 26 ans, dégorgeur au peignage de Mme Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, en voulant retirer de la laine d'une carde, a eu la main droite prise entre un recouvrement et le chasseur.

Les docteurs Decherf et Defosses ont dû pratiquer l'amputation du médius, de l'annulaire et de l'auriculaire. La cicatrisation des plaies exigera un mois de repos.

Les accidents. — Désiré Capelier, 28 ans, rue des Fleurs, pouce gauche écrasé sous un pot de peigneuse. Docteur Butruille; repos de 12 jours.

— Jules Tjobel, 38 ans, monteur de chaînes, boulevard Gambetta, a reçu une poutre sur le pied gauche. Docteur Decherf; 15 jours.

— Hélène Bruon, 23 ans, soigneuse, boulevard Gambetta, en démontant des bobines, c'est fait une piqûre à la main droite. Docteur Vanlaer; 12 jours.

Un vol dans un chantier. — La nuit dernière, 25 kilos de plomb en feuilles ont été dérobés dans une maison en construction, rue du Chevalier-Bayart, au préjudice de M. Suys entrepreneur, rue du Calvaire, 38. M. Niéderet, commissaire de police, fait une

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 juin

Naissance. — Bargibant Germaine, rue de l'Amiral-Courbet, 19.

Mariage. — Fourez J.-B., rattacheur et Julia Gomez, dévideuse.

Décès. — Florin Charles, 59 ans 11 mois, r. de Gand, 60. — Cau Philomène, 71 ans, rue St-Jacques, 61. — Vanseveren Albertine, 22 ans, rue Solférino, 24.

MISSION OTTOMANE

Nous nous faisons un plaisir de signaler une visite très intéressante que la mission ottomane a faite vendredi dernier, au Marais-de-Lomme.

Mesdeurs les hauts fonctionnaires ottomans avec Monsieur Djonani-bey, à leur tête, et accompagnés de Monsieur VINCENT, Préfet du Nord, de Monsieur le Sénateur MASCURAUD, de Monsieur MASQUELIER, de la Chambre de Commerce, et de Monsieur Stéphane TARTARAT, Président du Syndicat National des Brasseurs, se sont rendus vers 4 heures à la Grande Brasserie Coopérative « La LILLOISE ». Ils ont suivi avec intérêt les différentes phases de la fabrication de la bière ainsi que celle de la matière première (le maltage de l'orge) et apprécié la puissance et la propreté minutieuse de chaque atelier.

L'Ordonnance technique de l'installation générale les a frappé et Monsieur DJENANI, en quelques mots aimables, a remercié Monsieur TARTARAT et lui a traduit l'admiration de tous les distingués visiteurs.

HALLUIN

Gare aux pneus ! — Beaucoup de cultivateurs semblent ne pas tenir compte de l'arrêté préfectoral sur l'échenillage. Nous savons que la gendarmerie d'Halluin est décidée à verbaliser contre ceux qui ne se conformeraient pas aux prescriptions de l'arrêté.

La société d'anciens militaires « Les Frères d'Armes » va fêter dimanche le 40e anniversaire de sa fondation. — La société d'anciens militaires « Les Frères d'Armes » fêtera dimanche prochain le soixantième anniversaire de sa fondation.

Elle fut fondée en 1869 par M. Louis-François Dantel, ancien sous-officier, ayant pris part aux guerres du Premier Empire, et par M. Edouard Levecque, lieutenant des Pompiers.

Soixante anciens soldats, tous plus ou moins chevronnés, se firent aussitôt inscrire au siège de la Société qui était alors le Café de la « Pomme-d'Or », rue de Lille.

Successivement en furent élus présidents, M. Louis-François Dantel qui mourut en 1882, M. Louis Dhellulp, cultivateur, qui resta en fonctions pendant vingt ans, puis jusqu'en 1890, M. Joseph Delcambre.

Le dévouement témoigné à la Société par M. Louis Sian-Arnould, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement, le fit choisir à cette époque pour présider la Société « Frères d'Armes », Caractère très ouvert, cœur généreux, ami très obligeant, M. Louis Sian-Arnould est l'âme de cette Association fraternelle et patriotique.

Il est juste de dire qu'il trouve en MM. E. Delattre, vice-président, et Emile Prouvot, secrétaire, des collaborateurs actifs et dévoués et que les autres membres de la Commission, MM. Henri Fouquet, porte-drapeau ; Paul Canar, Jean Vigier, Charles Jonckheere et Pierre Lefebvre, commissaires, sont de laborieux et intelligents organisateurs. La Société, qui a son siège actuel chez M. Levecque-Nollet, place de l'Eglise, compte actuellement 30 membres.

Pourrions-nous oublier le tambour, Antoine Dronart. Il est « frère d'armes » depuis 1852. Il n'avait alors que 14 ans. Trop jeune pour battre les « rg et les pa » dans un régiment, il voulut faire son apprentissage dans la Société. On fit pour lui fléchir le règlement et le petit tambour mil tant d'entrain à battre sa caisse qu'en 1859, lors de son incorporation au 39e de ligne à Lille, il fut aussitôt promu tambour « en pied ». C'est avec les galons de caporal-tambour qu'à l'expiration d'un congé de sept ans il rentrait à Halluin et reprenait sa place dans la Société les « Frères d'Armes ».

Cinquante-huit ans de présence méritent un témoignage de reconnaissance.

Dimanche prochain, une médaille sera remise sur la place Verte au vaillant tambour.

La fête comprendra un cortège musical, gymnastique et militaire, en tout une quarantaine de Sociétés.

Des concerts auront lieu sur plusieurs points de la Ville. Des exercices de gymnastique, des tirs à la cible, un brillant feu d'artifice compléteront les réjouissances publiques.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

RONCQ

Une affaire de coups. — Dans la journée de lundi, Camille Willecocq, 35 ans, homme de peine, au Blanc-Four, disputait avec sa femme. Sa belle-sœur, Florine Vanspeybrouck, étant intervenue fut jetée à terre et reçut de nombreux coups sur tout le corps, fut mordue à la main droite et eut des cheveux arrachés. Le docteur Bertrand a prescrit à la blessée 15 jours de repos.

M. Boure, commissaire de police a dressé procès-verbal.

LINSELLES

Ligue Patriotique des Françaises

Les dames de la Ligue Patriotique des Françaises, réunies au nombre de 350, dans la grande salle du patronage, ont eu le bonheur, lundi, d'entendre Mlle de Valette.

Le sujet fut très intéressant et très pratique... Il faut agir, point de pessimisme qui dit « rien à faire, tout est perdu » ; point d'optimisme qui dit « rien à faire, tout va bien ». Il faut voir, reconnaître que la religion est attaquée, que la famille, la société, courent de grands dangers et que c'est un devoir de les défendre.

La femme ne peut se contenir d'être bonne pour elle-même. Ses enfants, son mari doivent ressentir son influence salutaire ; son cœur doit inspirer de bons sentiments, ses lèvres donner de bons conseils, et sa maison rester fermée à toute mauvaise publication.

Ces vérités exposées avec beaucoup de clarté, de facilité, d'une voix sonore et sympathique, furent accueillies avec bonheur par toute l'assistance.

Mme Delahoutre, présidente, avait présenté avec grande délicatesse l'éloquente conférencière.

Mlle Heanion, secrétaire, fut un magnifique rapport ; M. le Doyen et M. le Curé remercièrent Mlle de Valette.

Une pièce aussi touchante que patriotique, jouée par les demoiselles de l'école Sainte-Germaine, à Tourcoing, clôtura merveilleusement la séance qui laissera de bons et durables souvenirs.

Vol de vélo. — Malgré les vols de bicyclette signalés chaque jour par les journaux, un tisserand, M. Urbain Lallemand, rue Fin-de-la-Guerre à Tourcoing, était entré lundi soir à l'estaminet Dewitte, à la Vignette, laissant sa machine à la porte.

Un adroit voleur enfourcha la machine et quand le tisserand sortit de l'estaminet, il ne put que constater le vol.

Plainte a été déposée à la police locale.

La bicyclette appartenait à un ami de M. Lallemand ; celui-ci l'avait empruntée pour se rendre à la ducasse de Linselles.

WINCARNIS RIME LA VIE ET LA GAIETÉ

LILLE

Un couvreur tombé d'un toit sur une femme

et se blesse grièvement

Mardi après-midi, vers deux heures, un ouvrier couvreur, Henri Lakmans, 50 ans, d'Annappes, était occupé pour le compte de M. Noé, entrepreneur, rue Saint-André, n° 57, à la réparation du toit de l'immeuble portant le numéro 17 de la rue Sainte-Catherine.

Pour travailler avec plus de facilité, il posa le pied sur un échafaudage volant installé à une hauteur de dix mètres, au-dessus de la cour du Beau-Bouquet.

Brusquement, l'on ne sait trop à la suite de quel mouvement, l'ouvrier dégringola dans le vide.

Dans sa chute il alla donner de la tête contre un mur et tomba sur une femme, Mme veuve Marie Romon, née Lecoq, 45 ans, ménagère, cour du Beau-Bouquet, à bis, qui se rendait à son travail.

Tous le quartier fut plongé en émoi. Quelques personnes transportèrent les deux blessés dans une maison voisine. Henri Lakmans était couvert de sang et était plongé dans le coma. Un docteur constata qu'il avait une fracture du crâne et le fit séquestrer d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Dans la soirée, vers dix heures, nous avons fait prendre des nouvelles du malheureux couvreur. Celui-ci n'avait pas encore subi l'opération du trépan, et l'on ne pouvait se prononcer sur son état, qui est très grave.

Quant à Mme Romon, elle a une entorse au genou gauche et porte quelques plaies à la tête. Elle se plaint en outre de douleurs internes. Elle est soignée à son domicile.

Cheval emballé. — Mardi matin vers onze heures, le cheval de M. Paul Delobel, marchand de levures, rue de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul, s'est emballé dans la rue du Faubourg-de-Roubaix où il stationnait. Il a pu heureusement être arrêté après avoir parcouru une centaine de mètres.

PONT-DE-MARQ

Chute mortelle dans un escalier

Les voisins de Mlle Hortense Franck, 79 ans, demeurant cour Leblan, ne l'ayant pas vue sortir, pénétrèrent chez elle et trouvèrent la malheureuse, sans vie, au bas de l'escalier.

Mlle Franck est tombée à la renverse, lorsque, en montant au grenier. Elle s'est brisée la colonne vertébrale.

VALENCIENNES

ESCAUPONT

Un bébé ébouillanté

Lundi matin, Mme Emile Jorion, demeurant au Trieu, venait de verser un chaudron d'eau bouillante dans sa lessiveuse ; mais pendant qu'elle vaquait à d'autres occupations, son petit garçon, Marcel, âgé de deux ans et demi, grimpa sur les cercles de la lessiveuse et tomba, la tête première, dans le récipient.

Aux cris du pauvre bambin, la mère accourut, mais le malheureux était atrocement brûlé sur tout le corps. Après d'horribles souffrances, il succombait dans la nuit, vers une heure du matin. La douleur des parents est navrante.

CAMBRAI

SAINT-AUBERT

Mortel accident de voiture

M. Henninot, 70 ans, cafetier près de la gare de Saint-Aubert-Nord, revenait en voiture de Solesmes lundi après-midi, où il avait assisté à un enterrement.

A quelques centaines de mètres de Saint-Aubert, le cheval s'emballa et accrocha un tombereau. La voiture de M. Henninot versa et le vieillard fut violemment projeté sur le sol.

On s'empressa de le relever et de le reconduire à son domicile. Le malheureux avait cinq côtes brisées et un poumon perforé. Il a succombé mardi à midi.

LE MEURTRE DE BÉTHENCOURT

Selon toute vraisemblance, les meurtriers de l'infortuné Waxin, tué à Béthencourt, Biron, Grassart et Colpin, comparaîtront devant la session d'août des assises du Nord.

Dépêches de la Nuit

Nouvelles militaires

Artillerie. — M. Thoussellier, capitaine breveté au 25e d'artillerie, est nommé stagiaire à l'état-major du 1er corps.

Sont nommés chefs d'escadron : Belein, capitaine à La Fère, placé au 15e ; Gérard, capitaine au 15e, nommé major du dit régiment.

Capitaines : Ninéquoy, lieutenant au 27e (maintenu) ; Robida, lieutenant au 27e, nommé directeur de parc dudit régiment.

Sont promus colonels : Berge, lieutenant-colonel, directeur à Lille (maintenu même position) ; Walut, lieutenant-colonel Au 27e, affecté au 31e.

Cavalerie. — MM. de Rants de Berchem de Saint-Brisson, capitaine-commandant au 4e cuirassiers, passe au 11e dragons ; Laurans, capitaine au 21e dragons, passe au 20e dragons ; Du Boes de Beaucheene, capitaine au 6e chasseurs, passe au 21e dragons ; Orlenne de Tantenloup, sous-lieutenant au 3e chasseurs, passe au 21e dragons.

Infanterie. — Sont nommés capitaines : De Boucheman, lieutenant au 45e, affecté au 145e ; Gardet, lieutenant au 127e (maintenu) ; Effroy, lieutenant au 106e, affecté au 127e ; Duqueshay, lieutenant au 33e, affecté au 110e.

Sont nommés lieutenants-colonels : Pord, chef de bataillon, au 49e, affecté au 41e ; Picboud, chef de bataillon au 5e chasseurs, affecté au 1er d'infanterie.

Sont nommés chefs de bataillon : Langer, capitaine au 127e, affecté au 106e ; Truffert, capitaine au 28e, affecté au 1er d'infanterie.

Train des équipages. — Est promu au grade de capitaine : Siebde, lieutenant au 5e, affecté au 1er.

Tous nos lecteurs nous abbient : Bien-de-vous leur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est-le-mot.

BANQUET de la Chambre de Commerce de Paris

Paris. — La Chambre de Commerce de Paris a offert mardi soir un banquet auquel assistaient le Président de la République, les présidents des Chambres, etc.

Au champagne, un discours a été prononcé par M. Kessler, président de la Chambre de Commerce, qui a remercié M. Fallières d'avoir suivi l'heureuse tradition qui veut qu'une fois par an le chef de l'Etat soit l'hôte vénéré des représentants du commerce et de l'industrie française.

Le Président de la République a assuré M. Kessler et les 200 convives que sa visite annuelle à la Chambre de Commerce est un des plaisirs bien rares de sa fonction, et qu'il considère comme un devoir d'encourager toujours, à chaque instant de leur laborieuse existence, les hommes d'élite qui font ou facilitent la prospérité économique de la France.

A 10 h. 45, le Président de la République quittait l'Hôtel de la Bourse.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 28 JUIN 1910

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	— —	93 25
Bruxelles 1902, 3.50 %	— —	— —
Bruxelles 1905, 3 %	— —	85 —
Anvers 1887, 3.50 %	100 —	99 25
Anvers 1905, 3 %	— —	93 25
Gand, 3 %	— —	75 —
Liège 1880, 3 %	133 —	133 —
Liège 1897, 3 %	74 —	74 —
Liège 1904, 3 %	— —	— —
CHARBONNAGES		
Ougrée (3 novemb. 08)	— —	2905 —
Sambre-Moselle (30 septemb. 08)	— —	680 —
Bernissart (1er avril 1909)	745 —	735 —
Bois-d'Avroy (1er avril 1909)	895 —	895 —
Bois Saint-Ghislain, act. p